

JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour le recevoir par la poste, franche de port.

Pour les Abonnements, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ANGLETERRE. — Londres, 2 mai.

On lit dans le *Courier* :

« Nous avons dit hier que la ratification par la Russie du traité belge est arrivée ici. On apprend maintenant que le seul obstacle à l'échange immédiat est l'absence de lord Palmerston, qui se trouve à la campagne. A son retour, les membres de la conférence seront convoqués, et l'échange aura lieu. Nous avons des raisons de croire qu'il n'y a point de réserves dans la ratification de l'empereur Nicolas, et qu'elle est de la même nature que celles de l'Autriche et de la Prusse. Toutefois l'empereur Nicolas espère fortement que la question sera finalement résolue par un arrangement amical entre la Hollande et la Belgique.

— Après l'échange des ratifications, le comte Orloff se rendra, par bateau à vapeur, à Rotterdam, dans son voyage pour retourner à Saint-Petersbourg, d'où il est absent depuis environ 3 mois.

— On dit que M. de Falck, l'ambassadeur de Hollande, partira sous peu d'ici pour La Haye.

— Nous apprenons de bonne source que des ordres ont été émanés pour qu'une escadre anglaise et française s'assemble au plus tôt dans le Tage. La première sera commandée par sir P. Malcolm, et fera voile de Portsmouth, et l'autre de Toulon.

Du 4. — On lit dans le *Courier* du 3 : « Nous avons dit hier que la ratification de l'empereur de Russie n'était pas accompagnée de réserves plus grandes que celles de l'Autriche et de la Prusse. La chose est en effet ainsi, quant aux réserves actuelles; mais nous croyons juste d'ajouter que l'empereur paraît avoir protesté, de la manière la plus énergique, contre l'adoption de toute mesure coercitive à l'égard de la Hollande par laquelle que ce soit des parties contractantes.

— Lord Palmerston a fait connaître à Lloyds le blocus de Madère par les forces navales de sa majesté très-Fidèle Dona Maria da Gloria. Cette qualification par laquelle la jeune princesse est reconnue reine légitime du Portugal a vivement excité l'intérêt.

— Il est arrivé des rapports officiels de Terceire jusqu'au 19 du mois dernier. Ils contiennent les renseignements les plus satisfaisants sur les préparatifs pour l'attaque de Madère. Le comte de Villa-Flor avait quitté le 17 Terceire pour Saint-Michel, et don Pedro le 19, afin d'arranger tout pour l'embarquement.

La troisième division de troupes françaises, qui avait quitté Belle-Isle le 7 avril, avec la corvette *Fulminante* et les transports *Manlius* et *Louisa*, était arrivée à Terceire.

ALLEMAGNE. — Francfort, 26 avril.

La clause que l'Autriche a ajoutée à la ratification du traité du 15 novembre, a rendu la question belge une question purement allemande et la diète germanique se trouve constituée juge en dernière instance, d'un des procès les plus compliqués de la politique européenne. On croit que le sentiment national de l'Allemagne se soulèverait contre une résolution qui consacrerait la perte d'un point d'appui comme le Luxembourg. La diète craindrait de prendre une aussi lourde responsabilité et l'on connaît l'attachement personnel de ses membres pour la cause hollandaise. La question belge n'est donc pas entièrement résolue par l'échange des ratifications. (*Gazette d'Augsbourg.*)

FRANCE. — Paris, 4 mai.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le 29, l'autorité de Marseille avait été avertie que le bateau à vapeur *Carlo Alberto*, ayant à bord M. de Bourmont, était parti de Livourne le 24; on savait également que le parti carliste préparait à Marseille un mouvement dans l'espoir que M. de Bourmont, suivant les uns, la duchesse de Berry, suivant les autres, viendrait l'appuyer. Toutes les mesures furent prises pour déjouer ces projets. Les troupes reçurent l'ordre de se tenir prêtes au premier signal. La nuit du 29 au 30 se passa tranquillement.

Le 30, à huit heures du matin, un drapeau blanc fut arboré sur le clocher de l'église Saint-Laurent, située dans la ville vieille. A la même heure, un rassemblement assez considérable se porta sur l'esplanade de la Tourelle pour découvrir en mer le bateau

à vapeur qui devait porter M. de Bourmont, et des groupes se répandirent dans cette partie de Marseille. Un de ces groupes se présenta devant la porte du palais de justice. M. Chazal, sous-lieutenant au 13^e de ligne, qui commandait ce poste, somma ce rassemblement de se dissiper.

Cette sommation étant restée sans effet, cet officier saisit lui-même au collet l'individu qui paraissait être le chef de cette bande et le jeta dans son corps-de-garde; cette arrestation fut suivie de deux autres également importantes. La vigueur du sous-lieutenant Chazal en imposa aux séditeux; les groupes privés de leurs chefs furent aussitôt dissipés.

M. Menard de Saint-Martin, lieutenant-colonel d'état-major, commandant la place de Marseille, marchait en même tems à la tête de 40 hommes du 13^e de ligne, sur l'église Saint-Laurent, et y rétablissait le drapeau tricolore.

La garde nationale avait pris spontanément les armes. La troupe avait été aussi promptement dirigée sur tous les points désignés d'avance. M. le préfet secondait ce mouvement de tout son pouvoir. A neuf heures du matin, le général Damremont, commandant la division, avait vu toutes les troupes qui l'avaient accueilli aux cris de mille fois répétés de *vive le roi, vive le drapeau tricolore*. Une grande partie de la population, réunie sur les places publiques, partageait cet enthousiasme et répétait les mêmes cris. A une heure tout était rentré dans l'ordre.

La journée du 30 avril portera un coup mortel au parti carliste, car elle a révélé son extrême faiblesse.

L'instruction de l'affaire est évoquée par M. le procureur-général d'Aix, qui y imprimera la plus grande activité.

HOLLANDE. — La Haye, 30 avril.

Le roi et la reine sont arrivés ici de retour de leur voyage à Amsterdam.

La prochaine réunion de la seconde chambre des états-généraux est fixée au 7 mai prochain. On prétend que la ratification de la Russie est arrivée ici, mais on n'en connaît pas encore avec certitude le contenu. On s'occupe au ministère de la guerre de la réorganisation des trois corps d'étudiants.

— On écrit de Bois-le-Duc, 29 avril :

« Les deux premières divisions de l'armée ont entièrement terminé leur mouvement. Les positions de l'armée sont combinées de manière à garder la défensive. On ne connaît pas l'époque à laquelle commencera l'inspection générale qui est annoncée; on pense qu'elle aura lieu immédiatement après l'arrivée du prince Frédéric qu'on attend à l'armée. Il paraît que toute l'armée exécutera de grandes manœuvres et des exercices à feu. L'inspection commencera par la division de réserve. On s'attend à des mouvements de l'armée belge. Cependant il paraît que les forces de l'ennemi dans le Limbourg se réduisent à peu près à la garnison de Veuloo. Le général Constant de Rebecque est de retour au quartier-général. »

— On lit dans l'*Haarlemsche Courant* du 1^{er} mai :

« Le courrier de cabinet Hoogen est arrivé à La Haye le 29 avril, venant de St-Petersbourg et porteur de dépêches pour notre gouvernement. Il paraît que ces dépêches contiennent la réponse faite par le gouvernement russe aux notes que lui avait adressées le comte Orloff la veille de son départ de La Haye. Selon les bruits qui courent, la Russie est disposée à ratifier le traité sous certaines conditions. »

BELGIQUE. — Bruxelles, 5 mai.

On lit dans le *Courrier belge* :

Nous pouvons affirmer qu'il vient d'arriver à Bruxelles un protocole n° 58, plus désastreux encore pour notre malheureux pays que le protocole n° 57. Le ministère a connaissance de ce protocole.

Du 6. — Le *Moniteur belge* dément en ces termes la nouvelle que nous avons donnée et que nous affirmons de nouveau de l'arrivée à Bruxelles d'un 58^e protocole.

« Nous sommes autorisés à déclarer que le ministère n'a aucune